



**CIRCULAIRE N°**

**DU**

**Objet : "A toi de jouer!"**

Campagne de sensibilisation et d'information relative aux jouets.

Information et sensibilisation à la protection de l'environnement et à la prévention de l'apparition des déchets, à l'éco-consommation, au développement durable et à certaines valeurs admises en ErE (Education relative à l'Environnement) telles que la solidarité, la tolérance, l'autonomie et la responsabilité, selon le modèle STAR de Louis Goffin.

**Réseaux** : Tous

**Niveaux et services** : FOND (Mat/Prim/Ord) de la Région wallonne

**Période** : année scolaire 2002-2003

- A Madame et Messieurs les Gouverneurs des Provinces;
- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres;
- A Mesdames et Messieurs les Echevins de l'Instruction publique ;
- Aux Pouvoirs organisateurs des établissements de l'Enseignement fondamental libre subventionné;
- Aux Directions des établissements du fondamental subventionnés par la Communauté française et, par leur intermédiaire, aux Membres des équipes pédagogiques de ces établissements ;
- Aux Directions des établissements du fondamental organisés par la Communauté française et, par leur intermédiaire, aux Membres des équipes pédagogiques de ces établissements ;

Pour information :

- Aux membres des Services d'Inspection et de Vérification ;
- Aux Organisations syndicales représentant le personnel enseignant ;
- Aux Associations de parents.

**Autorités** : Ministre de l'Enfance

**Signataire(s)** : Jean-Marc NOLLET

**Gestionnaires** : Ministère de la Région wallonne – DGRNE  
081.33.51.80 ou 081.33.51.21

**Nombre de pages** : texte : 3p – annexe : 1 dépliant

**Mots-clés** : éducation à l'environnement – prévention des déchets



Bruxelles, le 21 octobre 2002

**CIRCULAIRE n°: 125**

**Objet : "A toi de jouer!"**

Campagne de sensibilisation et d'information relative aux jouets.

Information et sensibilisation à la protection de l'environnement et à la prévention de l'apparition des déchets, à l'éco-consommation, au développement durable et à certaines valeurs admises en ErE (Education relative à l'Environnement) telles que la solidarité, la tolérance, l'autonomie et la responsabilité, selon le modèle STAR de Louis Goffin.

Dans la résolution du Conseil du 24 février 1997 sur une stratégie communautaire pour la gestion des déchets, l'Union européenne réaffirme sa conviction que « la prévention, visant à réduire au minimum la production de déchets et les propriétés dangereuses de ceux-ci, doit être la première priorité de toute politique rationnelle en matière de déchets ».

En outre, le Décret « Missions » de 1997 inscrit la formation à la citoyenneté responsable dans ses objectifs. A ce titre, l'éducation à l'environnement est une des valeurs fondamentales qui doit s'intégrer de façon transversale dans les missions de l'enseignement fondamental.

Soucieux de promouvoir cette dimension, j'ai décidé de soutenir la campagne « A toi de jouer! » initiée par le Ministre wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et de l'Environnement.

Cette action concerne les enfants de 6 à 12 ans mais aussi leurs parents et l'ensemble des membres de l'école (direction, équipe pédagogique et d'encadrement).

Son objectif est d'informer sur la problématique de la consommation durable des jouets et de montrer à chacun le rôle actif et concret à jouer dans le domaine de la prévention des déchets (s'inscrivant dans une politique globale de préservation des ressources naturelles et de respect de l'environnement).

Cette campagne met également en avant les valeurs de solidarité, tolérance, autonomie et responsabilité admises et véhiculées par toute campagne de sensibilisation à l'environnement ainsi que dans tout processus d'apprentissage.

Afin de répondre au mieux aux besoins de chacun des établissements qui participera à cette campagne, je vous invite à communiquer, par le biais du bulletin réponse ci-joint, le nombre de dépliants (un par élève) et d'affiches (une par classe) que vous souhaitez recevoir, et ce pour le lundi 11 novembre 2002 au plus tard.

Je vous invite à réserver un accueil favorable à ces outils de sensibilisation et à leur assurer une large diffusion au sein de vos établissements.

**Le Ministre de l'Enfance,**  
chargé de l'Enseignement fondamental,  
de l'Accueil et des missions confiées à l'ONE

**Jean-Marc NOLLET**

*Campagne « A toi de jouer »  
Novembre 2002*

Ce bulletin réponse doit parvenir pour le 11 novembre 2002

- par fax au  
081/33 51 33
- par courrier au  
Ministère de la Région wallonne  
DGRNE (Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement)  
Service Publication  
15 avenue Prince de Liège  
5100 JAMBES

*Pour toute information, veuillez contacter le Service Sensibilisation et Communication de la DGRNE au 081/33 51 80 ou 081/33 51 21.*

---

(veuillez écrire lisiblement SVP, merci)

**Nom de l'établissement :**

**Adresse :**

**Personne de contact :**

**Nombre d'affiches :**

**Nombre de dépliants :**

**Nombre de brochures « parent » :**  
(max. 20, les parents qui le souhaitent peuvent la commander à la même adresse)

**Nombre de dossiers pédagogiques :**  
(max. 5)